

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

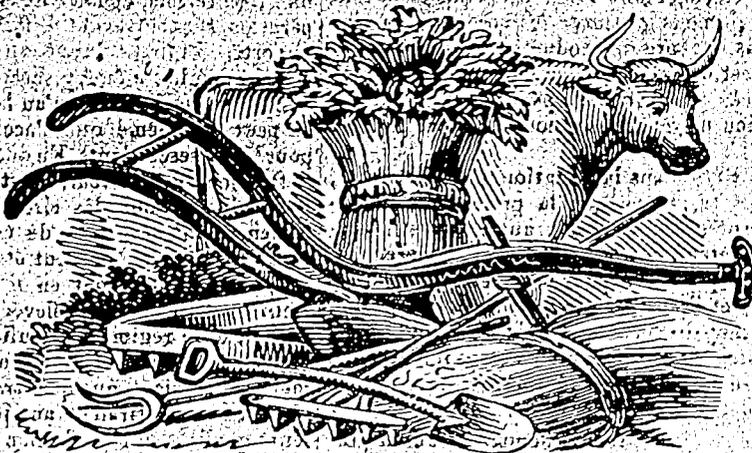
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Du choix d'une race.

Revue de la Semaine : Pie-IX et nos zouaves pontificaux. — Situation de l'Eglise en Autriche et en Prusse. — Persécution contre les Catholiques en Italie.

Sujets divers : Apiculture, nourriture à donner aux abeilles à la fin de l'hiver. — Les plumes perdues. — La boisson du topinambour.

Petite chronique : Fabrique de conserves alimentaires à Kamouraska. — Abus des boissons enivrantes. — Signe précurseur du printemps. — Fromagerie. — Commerce de bois. — Empoisonné par le Sirop Princess. — Sucre de betterave à Lothinière.

Recettes : Rhume de cerveau. — Clarification du sucre.

Poésie : Père et mère tu honoreras.

CAUSERIE AGRICOLE

DU CHOIX D'UNE RACE

Pour le cultivateur, dans toutes les situations agricoles et surtout dans la nôtre, la nécessité d'améliorer le bétail, c'est-à-dire d'augmenter ses qualités, et de les maintenir au niveau auquel elles sont arrivées, doit être reconnue comme tout aussi importante que celle de le bien nourrir.

Toutes les races animales et même les animaux d'une même race ne sont pas également aptes au genre de production que nous leur demandons. Parmi les races de bêtes-à-cornes, il y en a qui excellent surtout dans la production de la viande, d'autres dans celle du lait, d'autres dans celle du travail et un certain nombre qui, sans se montrer supérieures dans aucun genre de production, sont néanmoins recherchées pour leur propriété de fournir assez abondamment plusieurs espèces de produits.

Chez les moutons, nous trouvons des races excellentes comme bêtes de boucherie, d'autres supérieures pour la finesse de leur laine, et d'autres remarquables par l'abondance de leur toison ou par quelques autres qualités utiles.

Chacune de ces races répond à des situations particulières déterminées surtout par les exigences de la culture et par les débouchés. Par exemple, si l'on reconnaît que la vente de la viande est prompte et facile et si en même temps la culture que l'on suit permet de donner au bétail une nourriture abondante et variée, il est clair que la production de la viande sera très-avantageuse; mais alors il faudra choisir ou former une race capable de produire rapidement un volume considérable de viande. Autre exemple: on trouve un bon débouché pour les laines longues et la viande de mouton, en outre, le terrain que l'on exploite est un sol salu sur lequel les bêtes-à-laine s'entretiennent en bonne santé et trouvent une nourriture appropriée à leurs besoins, il nous semble que l'entretien d'un grand troupeau de moutons à laine longue et engraisant avec facilité devra être très-avantageux.

Ainsi le choix d'une race animale est déterminé par les exigences de la situation dans laquelle on est placé. Ces situations échappent ordinairement au contrôle de l'agriculteur; il lui est tout aussi impossible de les modifier que de les régler; il lui faut nécessairement compter avec elles et en tirer le meilleur parti possible. C'est en vain qu'il voudrait poursuivre une production que les débouchés ne permettraient pas d'écouler ou que le sol ne pourrait soutenir; le prix de revient des produits serait d'abord trop élevé, puis leur vente se faisant difficilement et à bas prix, les bénéfices seraient nécessairement fort restreints.

Voilà, en quelques mots, les principales considérations sur lesquelles le cultivateur devra s'appuyer dans le choix d'une race animale et dans celui des reproducteurs destinés à conserver les qualités de cette race et à les augmenter, si c'est possible.

Commençons d'abord par étudier la situation dans laquelle nous nous trouvons. Examinons quels sont les différents produits que la consommation recherche en plus grande quantité et calculons si nous pouvons avec quelque chance de succès nous livrer à la production de ces denrées recherchées par les consommateurs.

Ces études et ces calculs étant faits, occupons-nous tout d'abord des moyens de nous procurer les animaux les plus recommandables dans le genre de production que nous voulons adopter; car c'est de ce choix que dépendront en plus forte partie les succès futurs de la spéculation. Tous les autres moyens d'action ne sont que secondaires par rapport au choix de la race.

En effet, supposons que dans la situation où il se trouve, le cultivateur obtient la preuve que la production du fromage serait plus avantageuse que tout autre. Il est incontestable que le cultivateur devra, avant tout, se procurer une race de vaches supérieures pour ses facultés laitières. Mais il peut arriver, et il arrive ordinairement, que le producteur n'a que des moyens pécuniaires fort restreints. Alors ce producteur est forcé de se contenter des animaux qu'il possède déjà, malgré leur infériorité relative dans la production qu'on leur demande.

Cette circonstance se rencontre fréquemment dans la pratique usuelle. Faute de moyens, le cultivateur nourrit et entretient les animaux les plus defectueux, les plus impropres à la spéculation qu'il a entreprise. Quand il se livre à la fabrication du beurre il se contente quelquefois de vaches dont le lait est peu riche en crème, d'autres fois les vaches, qui doivent lui fournir le lait nécessaire à la fabrication du fromage, sont de très-pauvres laitières; dans d'autres cas, s'il veut engraisser sur une large échelle, il ne peut exercer son industrie que sur des bêtes d'une conformation vicieuse et n'engraissant qu'avec une excessive lenteur.

Il n'est pas besoin de beaucoup de réflexion pour reconnaître que ces faits, malheureusement très-fréquents, influent défavorablement sur la production générale d'un pays. Une race impropre à la production qu'on lui demande consume un volume d'aliments double et même triple de celui qu'exigerait une bonne race pour une production égale. Dans ce cas, le profit net, au lieu d'être de 10 à 15 par cent, atteint à peine 2 à 3 par cent, et moins encore lorsqu'une baisse subite de la viande ou une hausse des fourrages sont venus chager le cours des marchés.

L'amélioration du bétail serait le grand, et nous pourrions dire l'unique moyen de faire cesser cet état de chose et de rendre lucratives des opérations agricoles qui aujourd'hui paient à peine les frais de production.

Certains agriculteurs riches et désireux de se procurer, d'un seul coup, toutes les bêtes supérieures dans le genre de spéculation qu'ils avaient adoptée, ont demandé au capital ce que les premiers veulent obtenir du temps et du travail; c'est-à-dire qu'au lieu de transformer, d'améliorer la race du pays, ils l'ont tout simplement mise de côté et l'ont remplacée par une race importée toute formée et bien connue pour l'abondance de sa production.

Mais l'importation des races étrangères et leur substitution aux races indigènes exigent d'abord la possession d'un capital disponible fort élevé, ce qui met cette entreprise hors de la portée de la plupart des cultivateurs; réellement il n'y a que les riches capitalistes qui peuvent, avec quelque chance de succès, entreprendre l'importation des animaux sur une grande échelle, et, l'on sait que les riches capitalistes sont rares parmi les cultivateurs. Puis l'acclimatation,

l'appropriation d'une race étrangère est toujours une opération lente et difficile qui demande de la part de l'éleveur un grand tact, un jugement sain et une connaissance approfondie des exigences des animaux importés et du climat de la localité qu'ils occupent.

Surtout lorsqu'il s'agit d'introduire dans un pays froid une race formée et fixée dans une contrée plus chaude, l'opération rencontre des difficultés sérieuses. Les bestiaux importés souffrent beaucoup de la rigueur du climat, un certain nombre même y succombent, et les plus forts ne sont réellement acclimatés qu'au bout d'un bon nombre d'années; on peut dire même que l'acclimatation n'est complète que pour leurs descendants. En outre, la race importée, qui a fixé l'attention de l'éleveur, s'est formée dans un milieu tout particulier et sous des circonstances spéciales qu'il est impérieusement nécessaire de reproduire dans le pays d'adoption. En général, on peut établir en principe que les races les plus parfaites sont en même temps les plus exigeantes. Leurs qualités se sont élevées par l'influence d'une nourriture et d'un régime particuliers qui ne doivent jamais cesser. Si ce régime et cette nourriture cessaient, ou simplement subissaient quelque transformation notable, les bestiaux en ressentiraient aussitôt le contre-coup et verraient leurs qualités se transformer d'une manière proportionnelle.

Or, il est bien difficile de reproduire dans un pays étranger les circonstances particulières au milieu desquelles une race a été créée; aussi, est-il fort rare qu'une race importée conserve dans sa patrie d'adoption la plénitude des caractères et des aptitudes qu'elle possédait dans le pays qui l'a formée. Toujours quelques changements notables se produisent dans ses descendants.

En Canada, nous possédons de nombreux exemples des transformations spontanées qu'ont subies les races importées. Nous n'en citerons que deux: ils se sont produits sur les races Alderney et Durham.

La première est une race supérieure par la richesse exceptionnelle de son lait; mais elle laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la taille et de la conformation. Il y a à peine cinq à six ans plusieurs sujets de cette race furent importés en Canada; un riche éleveur des environs de Montréal en était le possesseur. Soumis à une alimentation plus abondante que celle qu'ils obtenaient dans leur pays originaire, ces animaux ou plutôt leurs descendants se transformèrent bientôt, prirent une taille plus élevée et des formes plus arrondies. Nous ne savons si leur aptitude laitière fut modifiée, mais leur apparence extérieure a subi une transformation sensible.

L'importation du Durham commença, en Canada, longtemps avant celle des Alderneys, et aujourd'hui on rencontre des animaux de race Durham dans toutes les parties du pays. Dans son pays d'origine, cette race est d'une grande beauté, caractérisée par des jambes courtes, une tête et des cornes petites, un corps volumineux, arrondi en forme de tonneau, une poitrine large et profonde, une épine dorsale droite, des côtes fortement arquées, une croupe très-large et des os fort petits; en un mot le Durham est le type de l'animal de boucherie. Mais formé, élevé et entretenu dans les comtés les plus fourragers de l'Angleterre, au sein d'une abondance toujours soutenue, le Durham est un animal très-exigent sous le rapport de l'alimentation. Pour lui conserver toutes ses précieuses qualités, il a fallu lui fournir l'abondance à laquelle il était habitué; malheureusement la production fourragère du Canada n'est d'ordinaire ni aussi abondante ni aussi variée que celle de l'Angleterre. Chez les riches éleveurs on réussit néanmoins à satisfaire toute

les exigences du Durham, mais on n'est pas sans de lourds sacrifices et de fortes dépenses. Les éleveurs moins fortunés ne peuvent se permettre ni ces sacrifices ni ces dépenses; lorsqu'ils ont des Durhams purs ou métiés ils les nourrissent comme des animaux de race ordinaire et ce pauvre Durham, l'habitué à être pour ainsi dire *doubleté*, dépérit à ce traitement nouveau, et devient méconnaissable.

L'importation d'une race étrangère et sa substitution à la race commune du pays n'est donc pas toujours avantageuse; nous dirons plus, elle n'est avantageuse que dans un petit nombre de circonstances qui restreignent grandement son adoption. Aussi l'amélioration de la production animale d'un pays serait-elle très-lente et très-précaire si l'introduction d'une race étrangère était le seul moyen d'y arriver.

Heureusement, nous avons un autre moyen d'amélioration, dans la *sélection*, c'est-à-dire dans le choix des reproducteurs pris dans la race, même que l'on veut améliorer.

« La sélection, dit l'un de nos meilleurs éleveurs, est incontestablement le moyen le plus sûr de se procurer une souche d'animaux remplissant le but que l'on a en vue. Comme on agit toujours sur une seule race, la race locale, on n'a pas à craindre les déceptions qu'on éprouve si fréquemment dans l'importation d'une race étrangère. »

REVUE DE LA SEMAINE

On écrit de Rome en date du 14 février dernier :

« Parmi les dernières audiences du Vatican, je dois faire une mention spéciale de celle qui a été accordée à M. le Chanoine Edmond Moreau, de Montréal, ancien aumônier en chef des Zouaves Pontificaux Canadiens, à Rome, et actuellement aumônier général de l'Union Alleu, au Canada. Comme il s'agit d'un de vos compatriotes, les détails que je puis vous fournir à ce sujet auront un attrait spécial aux yeux de vos lecteurs. »

« Dès que Pie IX a aperçu M. le Chanoine Moreau, qui est encore dans la fleur de l'âge, il s'est écrié comme à la vue d'une ancienne connaissance : « Un zouave ! voici un zouave ! »

— « Pas dans le sens absolu du mot, Très-Saint Père, a répondu le visiteur en se prosternant aux pieds du Pape; mais un de leurs aumôniers, l'aumônier militaire des Canadiens Pontificaux. »

— « Ces bons Zouaves Canadiens ! a repris Pie IX; je les aime bien, ces chers enfants. Et c'est bien naturel, car ils m'ont donné la preuve la plus éclatante de leur dévouement en venant de si loin exposer leur vie pour la défense des droits du Siège apostolique. »

— « Ah ! très-saint Père, eux aussi ils aiment immensément Votre personne sacrée, et l'éloignement auquel les ennemis de l'Eglise les ont condamnés n'a fait que centupler leur amour et leur dévouement pour la Chaire de Saint Pierre. Depuis leur retour au Canada, ils n'ont qu'un regret et un désir : le regret de n'avoir pas versé jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour votre service; et le désir de venir bientôt reprendre leur place d'honneur autour du trône de Votre Sainteté. »

— « Dites-leur que je suis très-sensible à leur regret, ajouta Pie IX d'une voix profondément émue, et en tournant la tête comme pour cacher une larme; je sais jusqu'où allait leur dévouement pour la cause sacrée de l'Eglise; mais ils n'eût pas été raisonnable (*ragionevole*) de les faire mourir, tant de sang se versait déjà alors en Europe ! Quant au noble désir dont ils sont animés pour l'avenir, dites-leur que les épreuves actuelles de l'Eglise ne

sont que passagères, et qu'un jour viendra où ils pourront comme autrefois déployer leur drapeau et se ranger les armes de la justice à la main, autour de la Chaire sacrée de Saint Pierre, pour la garantir des assauts de l'enfer et de ses adeptes. »

« M. le Chanoine Moreau, ému jusqu'aux larmes, promit de transmettre fidèlement les paroles de Sa Sainteté à ses dévotés soldats du Canada. »

« Pie IX entretint ensuite son interlocuteur de quelques affaires ecclésiastiques regardant le Canada; et lui parla dans les termes les plus affectueux du vénérable Evêque de Montréal, dont il loua surtout l'attachement inaltérable à la Chaire de Saint Pierre. »

— C'est une page bien lugubre que celle que nous devons présenter aujourd'hui à nos lecteurs. Non-seulement les gouvernements persécuteurs de l'Eglise poussent avec plus d'acharnement que jamais leur guerre anti-catholique; non-seulement ils grossissent tous les jours la somme de leurs iniquités; mais des pays jusqu'ici restés fidèles à l'Eglise, des fils jadis dévoués aux intérêts de la Religion, oublient leurs pieuses traditions et marchent sur la trace de leurs voisins impies dans leurs attaques contre la liberté du culte catholique et dans les empiètements des autorités civiles dans le domaine religieux.

L'Autriche, la catholique Autriche, qui, jusqu'à ces dernières semaines, s'était montrée obéissante aux lois de la Sainte Eglise catholique et dévouée à sa cause, vient de renier son passé et se mettre à la remorque de la Prusse et de l'Italie. François-Joseph, l'empereur d'Autriche, qui avait inauguré son règne par une politique de bienveillance à l'égard de l'Eglise, oublie les enseignements du passé, oublie les punitions, les catastrophes qui ont bouleversé l'empire de ses pères toutes les fois que ceux-ci ont osé mettre une main sacrilège sur les droits et privilèges de la Religion. Poussé par nous ne savons quelle force infernale, par l'ambition ou peut-être par la crainte que lui inspirent de puissants voisins, il veut à son tour se montrer imitateur de Bismarck et se prend à combattre les catholiques qu'il désigne à la vindicte libérale ou sectaire sous le nom d'ultramontain.

Cette dernière hypothèse nous paraît la plus probable. En effet, l'empereur François-Joseph, qui est d'un caractère faible, est malheureusement conseillé par un ministère presque exclusivement juif ou catholique-libéral; or, on sait que le juif est l'ennemi naturel de tout catholique et que le libéral déteste souverainement tous les fidèles dévoués à la Papauté, tous les *ultramontains* comme on les nomme ordinairement. En outre, le ministère est l'ami des *vieux catholiques* et un chaud admirateur de Bismarck.

Ne soyons donc pas surpris si l'empereur d'Autriche, travaillé en tous sens par les menaces de l'Italie et de la Prusse et par les conseils perfides de ses ministres, cède enfin à la pression morale qu'il subit depuis plusieurs années et nous donne le triste spectacle d'entreprises criminelles contre sa foi et renie les engagements sacrés et solennels pris envers la Papauté.

La persécution est inaugurée en Autriche par une série de lois ecclésiastiques que les conseillers de l'empereur ont soumis au Parlement. Ces lois ne sont pas encore passées; mais la tentative n'en est pas moins criminelle et d'ailleurs la majorité marchera sans doute avec le ministère.

Le Saint-Père, qui, du milieu de son exil suit avec la plus grande vigilance, les actes des gouvernements, a saisi d'un coup d'œil, la portée de ces lois ecclésiastiques et a mis l'épiscopat Autrichien sur ses gardes. Il lui a signalé ces lois

comme attentatoires à la liberté religieuse, et l'a engagé à s'y opposer de toutes ses forces. L'évêque autrichien saura sans doute suivre les sages conseils du Pontife Romain, tout en se tenant dans les limites de la légalité. Ce n'est pas parmi les vrais disciples de Jésus-Christ que l'on rencontre les conspirateurs. Ils savent souffrir et mourir pour leur foi; mais lorsque leur conscience les force de s'opposer à l'iniquité, leur opposition est toujours de celles permises par les lois fondamentales des Etats.

Le Saint-Père a aussi écrit personnellement à François-Joseph, il lui rappelle le Concordat conclu avec lui-même en 1854, le conjure de ne pas rompre les engagements solennels pris dans ce Concordat et en même temps l'exhorte à protéger la Religion catholique dans ses Etats.

Nous ne pouvons encore entrevoir quel sera le résultat de l'opposition de l'épiscopat et des justes réclamations de Pie IX; mais si François-Joseph, à défaut de convictions religieuses, possède la plus élémentaire sagesse, il n'ira pas plus loin, arrêtera ses ministres ou refusera la sanction aux lois ecclésiastiques, et suivra scrupuleusement les conseils paternels du Saint-Père. Les empires et les royaumes ne se sont jamais consolidés par des persécutions contre la Religion catholique. L'aveuglement des pouvoirs humains à cet égard est une chose vraiment étonnante.

— Si de l'Autriche, nous reportons nos regards sur la Prusse, nous voyons les persécutions, les amendes, les emprisonnements, et tous les autres attentats contre la liberté religieuse des catholiques se poursuivre avec une fureur toujours renaissante.

Il y a quelques semaines, nous annoncions l'emprisonnement de l'archevêque de Posen, ces jours derniers le même attentat se commettait contre l'évêque de Trèves. C'est en vertu des nouvelles lois ecclésiastiques adoptées par le gouvernement que l'éminent évêque a été emprisonné. Ces lois impies, anathématisées par l'Eglise, sont en contradiction complète avec les réglemens promulgués par l'Eglise elle-même. Tout évêque, tout prêtre, tout fidèle est obligé de se conformer à ses réglemens, mais alors il tombe sous le coup des soi-disant lois ecclésiastiques par l'Etat. Il est donc placé entre son devoir et la prison, et pour le catholique sincère le choix n'est pas difficile.

Le saint évêque de Trèves a préféré obéir aux véritables lois de l'Eglise; mais le potentat prussien l'en a puni par la prison. C'est donc pour avoir accompli son devoir qu'il a encouru la colère de Bismarck.

La vue de cette persécution impie, de cette immixtion inique du pouvoir civil dans le domaine religieux, est bien navrante, le catholique en gémit, mais il ne se décourage pas, sa foi ne faiblit pas. Il sait que l'Eglise est toujours sortie triomphante des plus ardues persécutions, et que le vainqueur final dans la lutte n'a jamais été la force brutale. Les iniquités actuelles auront aussi un terme, et quand les temps marqués dans les desseins providentiels seront arrivés, le persécuteur sera brisé et l'Eglise exaltée. Mais en attendant le monde catholique proteste énergiquement contre ces persécutions. Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans une correspondance européenne:

« La lutte religieuse entreprise par le gouvernement allemand provoque partout les manifestations des Catholiques. On sait que les protestants anglais avaient tenu un meeting à Saint-Jame's Hall pour encourager M. de Bismarck dans sa persécution contre l'Eglise. Il échoua complètement. Pour celui que tinrent les Catholiques dans un but contraire, il eut un immense succès. Une foule énorme y assistait. Jamais on ne vit pareil enthousiasme. Le Times lui-

même constaté ce fait, en ajoutant que la démonstration catholique était beaucoup plus imposante que la démonstration protestante, tant par le nombre des assistants que par leur qualité et les discours des orateurs. C'est le duc de Norfolk qui la présidait. On y remarquait le comte de Gainsborough, lord Howard de Glossop, le comte de Denbigh, lord Walter Kerry, lord Stafford, sir Charles Douglas, lady Noël, le comte et la comtesse de Kennare, les marquises douairières de Londonderry et de Lothian, et un grand nombre d'autres familles catholiques, dont les noms figurent parmi les plus illustres de l'aristocratie anglaise. Il n'y avait pas un comté, pas un diocèse qui n'y fût représenté. Après avoir lu à l'assemblée une lettre de Mgr l'archevêque de Westminster la remerciant de s'être réunie pour protester contre la persécution religieuse en Allemagne, et contre le meeting des protestants, le duc de Norfolk prononça un discours où il montra avec beaucoup d'éloquence le droit qu'avaient les Catholiques anglais de sympathiser avec les Catholiques allemands. Il les invita à prier avec eux, pour que l'Eglise devienne aussi libre en Allemagne qu'en Angleterre. Parlant ensuite de l'archevêque de Posen, il dit que ce prélat était en prison pour avoir refusé d'obéir à des lois que sa conscience devait repousser. Enfin, il recommanda aux Catholiques de prier pour les membres de l'Eglise qui souffraient en Allemagne et en Suisse, et pour le Saint-Père, qui endure les mêmes souffrances, assurant que ces prières hâteraient le jour de sa délivrance et du triomphe de l'Eglise. Après son discours, le comte de Gainsborough, présenta une résolution déclarant que le meeting exprimait la plus profonde sympathie pour les Catholiques allemands souffrant actuellement la rigueur des lois pénales. Cette résolution et quelques autres analogues, votées à l'unanimité, ont été communiquées aux archevêques de Cologne et de Posen.

Mgr Lédochowski occupe à Ostrowo une chambre assez spacieuse et assez convenablement meublée. Une heure après son arrivée dans la prison où il est enfermé, on lui permit de recevoir la visite du doyen Fabisz et du vicaire prince Edmond Radziwill. Il s'attendit en les voyant et leur adressa les paroles les plus touchantes. Nous espérons que sa captivité ne lui sera pas trop dure. Au reste, Sa Grandeur se réjouit d'être appelée à souffrir pour Jésus-Christ. Son enlèvement a fait sur toutes les classes de la population une profonde impression. Les Catholiques sont encore plus indignés, que consternés. Mais, ils ne se permettent rien de ce qui pourrait servir les desseins de leurs ennemis. Tous conservent un calme parfait. Des détails exagérés sur les circonstances de l'arrestation circulent dans le peuple et alimentent la sourde colère qui l'anime. Mais les personnes sensées cherchent à prévenir tout conflit; plus on est décidé à persévérer dans la fidélité à la sainte Eglise, plus on doit garder du calme. Parmi les adresses qui sont arrivées dans ces derniers jours, celle qui a fait le plus de plaisir à Monseigneur, est l'adresse anglaise, qui est ainsi conçue: « Monseigneur, veuillez permettre à quelques Anglais réunis d'exprimer à Votre Grandeur leur profonde admiration, vénération et sympathie, dans les glorieuses épreuves et persécutions que Votre Grandeur a été appelée à subir pour nous montrer à tous comment on doit être prêt à tout souffrir pour sa foi et comment on doit la confesser. Que Votre Grandeur daigne accorder l'hommage de nos vœux et bénir ses humbles serviteurs. »

L'Italie se montre toujours le digne satellite de la Prusse, elle la dépasserait même si la chose était possible. Elle vient d'ajouter à toutes ses impiétés passées, le plus

infâmes des sacrilèges, la plus immonde des profanations. C'est le Colisée qui en a été le théâtre.

Autour de cette antique arène, règne un Chemin de la Croix entouré de la vénération de l'univers catholique, le romain ou l'étranger, y allaient souvent retremper sa foi et sa ferveur. La foule des fidèles qui chaque jour se rendait au Colisée, offusquait les autorités piémontaises; aussi, celles-ci ont-elles décidé d'empêcher ces réunions de pieux catholiques. En conséquence, elles ont ordonné des fouilles dans le sous-sol du Colisée. Le Cardinal Guidi, protecteur de la confrérie du chemin de la croix, fut sommé d'enlever les stations dans les 48 heures. Mais sans attendre la réponse, les fouilles commencèrent ce jour même. Lorsque les membres de la Confrérie se rendirent au Colisée le 23 février, pour se livrer à leur pieux exercice, ils trouvèrent la chaire à prêcher renversée et la circulation empêchée par des tas de terre et des fosses qui semblaient disposés tout exprès pour entraver la circulation.

Les fidèles se réunirent alors au pied de la grande croix qui orne le milieu de l'amphithéâtre, firent une dernière prière à l'ombre du signe de notre Rédemption et, le cœur navré, s'éloignèrent en pleurant de ce lieu sanctifié par le sang de tant de martyrs.

Deux autres pèlerinages eurent lieu après le précédent. Le dernier fut marqué par l'arrestation publique d'une pieuse catholique de la plus haute noblesse bavaroise, Madame la comtesse de Stanlein-Saalenstein, et de son fils le comte Hermann. Après un long interrogatoire, la comtesse fut remise en liberté, en recevant l'avertissement que si elle prenait part à une démonstration quelconque, elle serait expulsée au territoire italien.

Ces profanations du Colisée ont profondément affligé le vénéral Pié IX, et un grand nombre de nobles Romains ont protesté énergiquement contre des impiétés.

"L'âme saisie d'une profonde douleur, disent les pieux Romains, à la vue du nouvel outrage que les ennemis de Dieu viennent de faire à la foi de nos pères, par la profanation sacrilège de l'amphithéâtre Flavien, où tant de martyrs moururent pour Jésus-Christ, nous, représentants de la véritable population romaine, n'ayant pour le moment d'autre moyen de réparer une si grande impiété, nous protestons devant Dieu et devant les hommes contre cet acte abominable.

"Tout en implorant du Seigneur, que, par l'intercession de tant de milliers de saints qui ont arrosé cette arène de leur sang, il éclaire et convertisse les malheureux qui se sont laissés aller à un excès si horrible, nous supplions la miséricorde de Dieu de ne point permettre que cette nouvelle éornité retombe sur cette malheureuse cité; et nous promettons d'en faire, avec le secours de Dieu, une digne réparation."

Apiculture

Nous touchons au moment le plus difficile pour l'apiculteur. Les ruches qui n'ont pas été mises à l'abri du soleil et du vent ont dû dépenser pendant l'hiver, les colonies faibles qui avaient des provisions suffisantes pour un hiver ordinaire doivent se trouver à bout de ressources; il est donc absolument nécessaire de donner des vivres aux populations qui en manquent, de réunir les ruches où de les donner à celles qui sont plus riches que peuplées.

Voici un moyen que j'ai toujours vu bien réussir. En construisant mes ruches, de quelque forme qu'elles soient, j'ai pratiqué dans la partie supérieure un petit trou fermé par un bouchon de bois. Ce trou me sert à certaines manipulations et pour donner la nourriture, quand il le faut, et il ne me le faut pas souvent,

parce que j'ai soin de ne conserver que des ruches bien approvisionnées et bien peuplées; mais dans une année sans hiver, comme celle que nous venons de passer, il y a beaucoup d'imprévu. J'ai des petites bouteilles en verre que je remplis de la nourriture préparée; je ferme le goulot de la bouteille avec une toile assez claire, quoique forte, que je fixe solidement avec une ficelle; je passe le goulot de la bouteille dans le trou de la ruche, je lute avec de l'onguent de Saint-Fiacre, si connu des jardiniers, de manière à ne pas laisser passer l'air. Les abeilles viennent aussitôt, sans dérangement, puisque la bouteille se trouve dans la partie habitée; elles pompent la précieuse liqueur à travers la toile, s'en nourrissent et mettent le reste en magasin. Je n'ai jamais rencontré d'inconvénient à ce procédé, tandis que la plupart des moyens employés ne supportent pas même un examen sérieux; je me réserve d'en parler plus tard, je me contente aujourd'hui du plus nécessaire parce que le temps presse. Quand il n'y a pas de trou à mes ruches, j'en pratique un, rien de plus facile; quand c'est une ruche en bois, avec une mèche, avec un couteau pointu quand la ruche est en paille.

Mais quelle nourriture donner aux abeilles? Elles ne pourraient pas emmagasiner le miel parce qu'il leur faudrait joindre de l'eau et qu'il fait trop froid pour en aller quérir; il faut donc leur préparer une liqueur qui puisse leur servir telle qu'on la donne, et au printemps choisir tout ce qu'il y a de meilleur, le miel et le sucre, c'est à peu près la même chose, les abeilles les recueillent avec le même empressement. Il faut mettre un grand quart d'eau dans le miel de bonne qualité, ou dans le sucre, y compris un peu de vin et quelques gouttes d'eau-de-vie et du sel. Vous faites jeter quelques bouillons et le tout étant refroidi, vous le mettez dans la bouteille. Quelque soit le moyen qu'on emploie pour donner des vivres aux abeilles, il faut toujours les préparer ainsi quand on veut prévenir la dysenterie qui devient imminente sans ces précautions.

On visite de temps en temps la bouteille, comme elle est en verre on voit facilement descendre la liqueur; on laisse une journée d'intervalle après qu'elle est vide et on la retire pour en remettre immédiatement une pleine, qu'on tient toute prête, ou le bouchon si la récolte commence. Autant que possible il faut toujours s'arranger de manière, à l'automne, qu'on ne soit jamais obligé de nourrir ses abeilles; mais si on se trouve pris, il ne faut pas les laisser périr; il faut donc ou les réunir ou les nourrir.

Il faut encore bien nettoyer et ratisser le terrain devant les ruches pour que les abeilles qui viendraient à tomber en arrivant puissent se relever facilement. Puis c'est le moment du pillage, les abeilles pauvres cherchent à pénétrer dans les ruches voisines pour chercher des vivres qu'elles ne peuvent trouver ailleurs. La faim est mauvaise conseillère et les abeilles sont pillardes et sans pitié. Chaque ruche est une forteresse; il y a bien une garnison, mais il y a une brèche à ses fortifications. Si la porte est ouverte une abeille passe sans être aperçue par les gardiens; or, dans l'intérieur de la ruche, à moins d'un avis du poste d'entrée, il n'y a pas de surveillance; la voleuse se mêle aux abeilles de la ruche, elle se gorge de provisions qu'elle porte chez elle; elle revient en nombre et au bout d'une heure la ruche entière est envahie; tout le rucher s'y rend, tout est bouleversé, en un instant la ruche est perdue et les voisines en danger, parce que toutes les abeilles d'une commune en ont bientôt connaissance, et si l'apiculteur ne veille pas, tout son rucher sera bientôt dévalisé. Il faut donc dans les moments critiques, comme au printemps et à l'automne, fermer les portes des ruches et ne laisser que la place de deux ou trois abeilles, d'une seulement en temps de pillage. Alors la garde est facile; la sentinelle demande le mot d'ordre, et une étrangère n'ose plus se présenter, elle serait mise à mort immédiatement par le poste. — Un apiculteur Normand.

Les plumes perdues

M. de la Blanchère donne dans l'agriculture pratique le moyen de former une dot, sans qu'il en coûte rien. Il suffit, pour cela, d'habituer les enfants, dès le bas âge, à ramasser toutes les plumes qui se perdent dans les fermes.

Les oiseaux de basse cour, par suite des mœurs naturelles, de batailles, d'accidents, perdent continuellement leurs plumes.

Ces plumes errantes constituent une véritable richesse. Il ne s'agit que de les utiliser, et, pour cela, un fermier n'a besoin que d'une paire de ciseaux. Les plumes qui voltigent et qui se fixent au premier endroit venu ne sont pas les seules qu'on néglige; le duvet de l'oie, du canard, ainsi que les petites plumes servent à faire des oreillers et des lits de plumes et cet article se vend à de hauts prix. On fait aussi avec les petites plumes de la poule et des poulets des lits moins beaux et moins bons et que l'on utilise avec profit. On jette, outre cela, un certain nombre de plumes que l'on considère comme trop dures et trop longues pour être gardées, on ne se sert pas même des ailes pour en faire des plumasseaux ou des balais, toutes ces plumes ont cependant une haute valeur. Nous laissons perdre chaque année pour autant valant de plumes que nous achetons de coton. Que faut-il donc faire ?

Avec des ciseaux, on coupe les barbes de toutes ces plumes, des deux côtés; on place ces barbes coupées dans un sac de grosse toile semblable aux sacs à argent, puis on frotte à sec entre les mains, le sac et la plume dedans avec le même mouvement que les femmes emploient pour laver le linge; au bout de cinq minutes, les barbes se sont désagrégées, feutrées, enchevêtrées, formant un duvet d'une grande légèreté et parfaitement homogène, c'est l'*édredon artificiel*, beaucoup plus léger que l'*édredon naturel* qui renferme toujours la côte des petites plumes.

—*Revue d'Economie Rurale.*

Père et mère honoreras

Nos bons parents Dieu veut qu'on les honore,
Et quel précepte à remplir est plus doux ?
Devoir pareil est du bonheur encore ;
Car tous les deux n'ont vécu que pour nous.
On se souvient de leurs saintes tendresses,
Comment petits-ils nous ouvraient leurs bras,
Nous prodiguant à l'envie les caresses,
Pleurant de joie à nos premiers ébats.

Oh ! pour l'enfant quelle sollicitude !
Voyez ces fronts sur le berceau penchés
Et ces regards si pleins d'inquiétude
Aux moindres cris par le mal arrachés,
La pauvre mère, a-t-on compté ses veillées ?
Si le docteur disait : " C'est sérieux ! "
Plus de repos ! du cœur et des oreilles
Elle écoutait, ne fermant plus les yeux.

Puis c'est pour nous que le père travaille
Et se fatigue au labeur incessant !

" On aime tant cette chère marmaille ! "
Dit-il, pour eux près à donner son sang.
" Comme on est fort avec cet entourage ! "
" En vain la vie a de rudes assauts : "
" Il nous suffit, pour trouver du courage,
" D'un seul regard jeté sur ces berceaux. "

L'enfant grandit, puisse-t-il bien comprendre
Qu'on n'eut qu'un but : le voir plus tard heureux,
Aux vieux parents saura-t-il jamais rendre
Tous leurs bienfaits, se dévouant pour eux ?
Oh ! non, jamais, si l'amour éphémère
Ne prend sa source à l'éternel foyer.
Car Dieu lui seul, qui fit ce cœur de mère,
Peut de ses soins aider à le payer.

BATHILD BOURGOL.

La boisson de topinambour

La culture du topinambour n'avait été faite jusqu'à ce jour qu'au point de vue de ses précieux tubercules; dans un article précédent, je crois avoir démontré que la culture seule des tiges était très rémunératrice. La racine est donc tout bénéfique; inutile ici d'en apprécier les immenses avantages pour l'alimentation du bétail; tous vous les connaissez.

Le topinambour dépasse à mon avis de beaucoup la betterave comme nourriture. La Providence semble s'être plu à enrichir cette plante de tous les avantages, car à tous ceux énoncés plus

haut, s'en joint un autre auquel, je crois, personne n'a jamais songé, le topinambour est appelé à rendre un service immense dans ce temps où l'on cherche à se préserver contre les gelées tardives de mai, et contre le terrible phylloxera qui ravage des contrées entières plantées de l'excellent arbuste que des soins assidus nous ont conservé depuis les siècles les plus reculés.

Ne pensez pas toutefois, lecteurs que j'ai la prétention de détrôner la vigne pour la remplacer par le topinambour, bien que je sois arrivé à faire une boisson saine, agréable et alcoolique. Cette boisson sera à la portée de tous; elle est appelée selon moi à remplacer le cidre, ou tout au moins à marcher de front avec lui. Ce breuvage deviendra la fortune de la population agricole, et je serai trop heureux si Dieu m'a fourni ainsi le moyen d'être utile à tous.

Je sais d'avance que de nombreux incrédules s'élèveront contre cette découverte et que les chauds partisans de Bacchus se révolteront; mais peu m'importe, en faisant part de mes travaux agricoles, je viens offrir à tous mes collègues le moyen de se convaincre par'eux-mêmes de ce que j'avance. Les cultivateurs ont encore en réserve des topinambours, ils pourront essayer.

Dans un prochain article j'espère tout en vous indiquant les diverses manières dont j'ai opéré vous faire connaître quelle est la composition chimique de cette boisson et quelle en est la richesse alcoolique.

Mais dès ce jour nous pouvons dire à tous les agriculteurs : faites des topinambours et faites en beaucoup. Cette plante est rustique, elle s'accommode bien de tous les terrains, elle les prépare pour les récoltes suivantes, elle demande peu de main-d'œuvre pour l'entretien; par ses tiges elle nourrit votre bétail; par ses tubercules elle vous fournit une bonne boisson; par sa drèche enfin elle engraissera les bestiaux de la ferme.—M. ROBIN DE JUNCY.—*Gazette des Campagnes de Paris.*

Petite Chronique

Fabrique de conserves alimentaires.—Quelques-uns des citoyens les plus influents de St. Louis de Kamouraska ont formé une société sous le nom de " Taché et Cie, " pour la fabrication de conserves. Ils se sont assurés les services d'un cuisinier français, qui a eu, en France, dans ses ouvrages, une expérience de dix ans. Formée récemment, cette compagnie est déjà en voie de progrès. Elle est prête à livrer au commerce plusieurs milliers de boîtes, qui feront une terrible concurrence aux produits étrangers, dont le prix est plus élevé, et dont la qualité n'est aucunement supérieure.

Si cette compagnie obtient le succès que chacun lui prédit, elle ajoutera à l'importance de Kamouraska, favorisera la vente des produits agricoles, emploiera un grand nombre de personnes, et sera l'un des moyens qu'il faut se hâter de prendre pour faire cesser l'émigration.

Que la compagnie veuille bien accepter nos félicitations sur son esprit d'entreprise, et nos meilleurs souhaits.—*L'Union des Cantons de l'Est.*

Abus des boissons énivrantes.—Dans un de nos derniers numéros de la *Gazette des Campagnes*, nous disions que la misère qui règne actuellement à New-York était due en grande partie au luxe et à l'intempérance. Le tableau suivant que nous reproduisons d'un journal américain, est de nature à nous le faire croire :

Pendant l'année 1872, il a été dépensé en boisson aux Etats-Unis la somme de \$1,483,000,000. L'état du Massachusetts a dépensé \$27,000,575, et celui de New-York \$846,618,520, ou près de dix fois autant qu'à Massachusetts. Pendant la même année les Etats-Unis ont dépensé en farine, coton, vêtement la somme de \$905,000,000. On a calculé que les boissons consommées auraient rempli un canal de quatre pieds de profondeur, de quatorze pieds de largeur et de vingt-huit lieues et demi de longueur. Les personnes qui ont absorbé cette immense quantité de liqueurs forment une procession de plusieurs lieues de longueur. Il ne faut donc pas s'étonner de l'extrême pauvreté qui règne dans plusieurs parties des Etats-Unis. Les dames de l'Ohio donnent une juste raison du grand mouvement qu'elles font dans le but d'arrêter la vente des boissons fortes.

Signe précurseur du printemps.—On voit dans nos campagnes plusieurs corneilles et d'autres oiseaux, qui annoncent l'arrivée

prochaine du printemps. C'est de bon augure.

Décision importante.—M. le juge McKay vient de rendre une décision importante, dans une cause où il s'agissait de savoir si un failli pouvait être privé d'articles de luxe, comme d'une montre et de bijoux. Après avoir entendu le plaidoyer du Conseil, il a été ordonné que ces articles devaient être abandonnés sous peine d'emprisonnement.

Fromagerie.—Les nouveaux propriétaires des moulins de Napierville viennent de faire l'acquisition de cent billots de bois franc qu'ils commenceront bientôt à convertir en boîtes à fromages. La manufacture pourra fournir, à la commande de toutes les fromageries environnantes.

Commerce de bois.—Les journaux d'Ottawa constatent une amélioration sensible dans le commerce de bois depuis quelques jours. Les prix se sont élevés et les ventes se font assez facilement. Le nombre des acheteurs augmente.

Empoisonné par le "Sirop Princess."—Ce qui est arrivé pour le Sirop Colmant de Madame Windsor, le Trésor des nourrices vient également d'arriver par l'usage funeste du Sirop Princess. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le Journal des Trois-Rivières :

"Depuis un certain nombre d'années nos campagnes et nos villes sont, comme on le sait, infestées d'une nuée de charlatans qui vendent toute espèce de remèdes patentés, et dont quelques-uns sont dangereux, entr'autres les sirops prétendus calmants, destinés à l'usage des enfants, parce qu'il entre dans la composition de ces drogues beaucoup d'opium, ou d'autres substances analogues. A tous les ans l'emploi de ces remèdes cause des accidents déplorables et aujourd'hui nous en avons encore un à enregistrer.

"Madame Moïse Milette de cette ville avait un petit enfant qui était souffrant, et comme un très-grand nombre de mères de famille, non seulement de cette ville mais de tout le pays, elle eut recours au syrop "Princess" qu'on trouve en vente partout. Elle administra à son petit enfant la moitié d'une cuillère à thé de ce sirop. L'enfant se calma et s'endormit, et la mère toute contente du bienfaisant remède, se mit joyeusement à son ouvrage. Cependant comme l'enfant dormait plus longtemps que d'ordinaire, elle eut de l'inquiétude, et voulut l'éveiller, mais inutilement. Le médecin fut mandé, il était trop tard, l'enfant mourut. Une enquête a été tenue au sujet de la mort de cet enfant par le député coroner et il fut bien constaté que la mort avait été causée accidentellement par l'administration du remède en question.

"Mais ce fait ne serait-il pas suffisant pour faire comprendre combien l'emploi de ces remèdes est préjudiciable et dangereux ?

"Le législateur lui-même ne devrait-il pas, pour la protection des familles, empêcher par des restrictions sévères, le commerce de ces médecines malfaisantes ?

"La plupart de ces remèdes patentés nous viennent des Etats-Unis et sont aujourd'hui considérés comme un article de commerce. C'est un abus.

"Il ne devrait être permis à aucune personne n'étant pas médecin ou ne possédant pas les connaissances médicales jugées suffisantes, de distribuer ces remèdes ou de les faire colporter. La loi serait sage, il nous semble, de nous débarrasser de cette ruée de charlatans qui parcourent le pays en tout sens, sous prétexte de vendre des remèdes qui guérissent de tous maux, tandis qu'en réalité ce sont ou des poisons, ou des ingrédients préjudiciables à la santé publique.

"A tout événement il semble qu'on ne devrait permettre le commerce d'aucune médecine que de l'assentiment du collège des médecins.

"Ce sujet est assurément très-sérieux et mériterait d'attirer l'attention des hommes publics et aussi des hommes de l'art."

Sucré de betterave à Lotbinière.—Nous avons reçu hier, avec une profonde satisfaction, un nouvel échantillon de l'industrie canadienne. Cet échantillon consistait en sucre ou cassonade faite avec de la betterave cultivée à Lotbinière.

Ce spécimen de cassonade, était magnifique; le grain en était très fin et le goût très délicat; quant à la couleur elle était quasi blanche, couleur paille très claire.

Il y a une raffinerie de sucre de betterave d'établie à Lotbinière; l'été prochain elle sera en complète opération sur une

échelle considérable.

La graine qui a produit les betteraves desquelles on a extrait le sucre que nous avons vu, a été semé en juin dernier, c'est-à-dire un mois de végétation en retard, et sans avoir subi les préparations nécessaires pour activer la végétation.

En dépit de cela, la betterave a donné un rendement de 9 par cent au saccharimètre; c'est-à-dire à 2 par cent de plus que le rendement obtenu de la betterave cultivée en Europe. C'est énorme.

Les cultivateurs de l'endroit, en voyant le succès des expériences de la nouvelle raffinerie, se sont engagés à ensemer plusieurs centaines d'arpents de terre de graine de betterave; ce qui ne peut manquer de leur rapporter de jolis bénéfices.

Les importations de sucre dans la Puissance l'année dernière se sont élevées à 89,000,000 livres.

Maintenant la raffinerie aura ses coudées franches dans le pays pendant 10 ans. Cette protection lui a été accordée par le Gouvernement Fédéral l'année dernière.

Nous croyons au succès de la raffinerie de Lotbinière. Les hommes actifs et intelligent qui sont à la tête de cette industrie, ne manqueront pas de prendre les mesures nécessaires pour lui donner un essor rapide et sûr.

Succès à l'industrie du pays.—Événement.

RECETTES

Rhume de cerveau

La cause principale de cette affection est le froid. L'humidité des changements brusques de température. Le traitement du rhume de cerveau est simple: on restera dans une chambre dont la température est douce et modérée, si le malade est obligé de sortir, il devra avoir soin d'être bien vêtu et de porter devant le nez un mouchoir, qui met cet organe à l'abri du froid et de la poussière; il prendra une ou deux fois par jour, un bain de pied, dans lequel il aura délayé un 1/4 de livre de farine de moutarde. (Quelques personnes se trouvent bien de respirer la vapeur de plantes émollientes, telles que la guimauve, les mauves, la graine de lin), il fera usage d'infusions de fleurs de bourrache et de violettes.

Clarification du sucre

Mettez dans un poëlon d'office, deux blancs d'œufs que vous fouettez avec deux verres d'eau. Lorsque ce mélange est bien blanchi, vous y versez quinze verres d'eau; remuez parfaitement et retirez deux verres de ce liquide que vous gardez de côté; ensuite vous mêlez dans la poêle huit à neuf livres de beau sucre concassé menu; placez le tout sur un feu modéré; aussitôt que l'ébullition a lieu, mettez la bassine sur l'angle du fourneau afin que l'écume se jette de côté; alors vous versez le quart de l'eau conservée dans le sirop que vous écumez, à mesure que l'écume monte, vous y versez un peu d'eau conservée, et, quand le sucre est débarrassé de tout son écume, et que celle-ci paraît légère et blanchâtre, et qu'ensuite elle a tout-à-fait disparu, vous passez le sirop dans un tamis de soie ou dans une serviette légèrement mouillée.

GRAINES DE TABAC CONNECTICUT

(à larges feuilles)

ET

LATAKIA

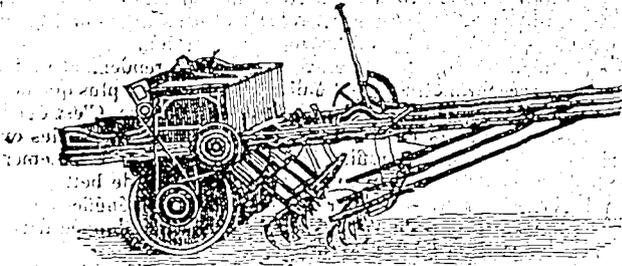
(du Mont Liban)

A vendre au Bureau de la Gazette des Campagnes. Ceux qui feront au soussigné l'envoi de douze centins en estampilles de Poste, par lettre affranchie, recevront par le retour de la Malle un paquet de ces deux espèces de Graines de Tabac.

FIRMIN H. PROULX,

Sto. Anne de la Pocatière.

SEMOIR HERSE ET ROULEAU COMBINES DE J. & T. VESSOT.



PREMIERS PRIX AUX EXPOSITIONS PROVINCIALES de Montréal, en 1870 et 1873, de Québec, en 1871 et d'Hamilton en 1874. Sème, herse et roule un arpent en moins de 45 minutes — garanti pour un an — Prix \$110 comptant, livré à la manufacture ou trois ans pour payer à d'autres conditions.

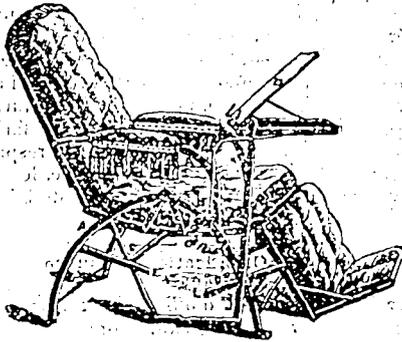
Pour circulaires, certificats et plus amples informations, s'adresser aussitôt que possible à

J. & S. VESSOT & CIE,
Joliette, P.-Q.

12 mars 1874.

LA CHAISE AJUSTABLE DE WILSON.

FIRMIN H. PROULX,
Agent.



EN VENTE A
Ste. Anne de la Pocatière.

La nouveauté du siècle, patentée 1871.

PRIX DES CHAISES :

Le prix dépend de la qualité. Bonne qualité en Reppuni avec orin frisé \$30. Meilleure qualité en Terrys de fantaisie, Repps et Damas, fini extra \$35. Pupitre de Lecture et Ecriture avec garnitures, complet \$5.

DR. N. A. SMITH & CIE.,
Seuls Fabricants et Agents pour la Puissance du Canada.
245, Rue St. Jacques, Montréal.

ACTE DE FAILLITE DE 1869

CANADA, -
PROVINCE DE QUEBEC } Dans la Cour Supérieure.
District de Kamouraska

Dans l'affaire de A. LAVOIE
Mercredi, le treize de mai prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit Acte.
Kamouraska, 12 mars 1874

ADÉLINE LAVOIE, Failli.
Par G. AMYOT,
son Procureur ad litem.

MUSIQUE NOUVELLE !!

REÇUE DE PARIS

PAR LE STEAMER POLYNESIAN.

MUSIQUE INSTRUMENTALE :

Bucéphale, galop brillant.....	Dessaux	60 centins
Junon, valse.....	Grazianni	60 "
Polka des moineaux.....	Jeanvrot	40 "
Epièglerie.....	Bachmann	60 "
Echo de la terrasse, polka.....	Kowalski	65 "
Sur l'Adriatique.....	"	60 "
La jolie hongroise, valse.....	Fischer	60 "
Prascovia, mazurka.....	Kowalski	70 "
Le ronlis, caprice maritime.....	"	50 "
Solitude, nocturne.....	"	60 "
Le petit diable, polka mignonne.....	Leduc	50 "
L'aveu, valse brillante.....	Kowalski	75 "
Olga, mazurka.....	Grazianni	40 "
La petite coquette, valse mignonne.....	Delaseurie	50 "
Le chant du lazaronne.....	Kowalski	60 "
Marche turque.....	"	60 "

etc., etc., etc.

MUSIQUE POUR ORGUE

LE SERVICE DE L'EGLISE:—100 morceaux brillants et facile pour Orgue par Valenti—\$2.50

TRESOR DES ORGANISTES:—Recueil en deux volumes de musique d'orgue facile et brillante, chaque Vol. \$3.00

MORCEAUX D'ORQUE des auteurs célèbres:—A. Miné,—Lorenzo,—Marius-Gueit,—Lefebvre-Wely,—De Calonne, etc.

METHODES ELEMENTAIRES

(En français).

Méthode de violon.....	75 centins
" de flûte.....	75 "
" d'accordéon.....	75 "
" de hautbois.....	75 "
" de Cornet à pistons.....	75 "
" de Saxhorn.....	75 "
" de Clarinette.....	80 "
" d'harmonium.....	80 "

etc., etc., etc.

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique,
11 1/2 rue St. Jean, QUÉBEC.

N.B.—Les personnes éloignées de la ville qui désireraient se procurer quelques-uns des articles ci-dessus, ou autre morceau quelconque, n'ont qu'à envoyer le prix et le nom du morceau sous enveloppe à A. LAVIGNE; elles recevront le morceau demandé par le retour de la maille.

Octobre, 1873.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, janvier, 1874.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.